



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/49/L.11/Rev.1
26 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-neuvième session
Point 22 de l'ordre du jour

ASSISTANCE AU DÉMINAGE

Afghanistan, Bolivie, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et Paraguay : amendement révisé au projet de résolution A/49/L.8

1. Ajouter au dispositif un nouveau paragraphe 8 ainsi conçu :

"8. Demande aux producteurs de proclamer un moratoire sur la fabrication, la vente, l'exportation ou toute autre opération de transfert de mines antipersonnel jusqu'à ce qu'un nouveau régime négocié sur le plan universel réglemente leur production et leur commerce;"

2. Renommer en conséquence les paragraphes suivants du dispositif.
